

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Conseil Communautaire le :

Mardi 14 avril 2026 à 18h30
Maison de la Communauté de Communes
22 avenue de Verdun
33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Délibérations du Conseil Communautaire du 14 avril 2026 :

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.01 - Désignation du secrétaire de séance.
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 7 avril 2026.
- 1.03 - Détermination du nombre des membres du Bureau non Président ni Vice-présidents.
- 1.04 - Election des membres du Bureau non Président ni Vice-présidents.
- 1.05 - Délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire.
- 1.06 - Délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes.
- 1.07 - Fixation des indemnités des élus communautaires.
- 1.08 - Remboursement des frais de déplacement liés à l'exercice du mandat communautaire.
- 1.09 - Fixation du nombre d'administrateurs et choix du mode de scrutin pour l'élection des membres du Conseil d'Administration du CIAS.
- 1.10 - Désignation des délégués à l'USTOM.
- 1.11 - Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à Gironde Numérique.
- 1.12 - Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Dropt Aval.
- 1.13 - Désignation des délégués au SMER-E2M.
- 1.14 - Désignation des délégués au PLIE du Libournais.
- 1.15 - Désignation des délégués au PETR du Grand Libournais.
- 1.16 - Désignation des délégués au GAL du Grand Libournais.
- 1.17 - Désignation des délégués au syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24)
- 1.18 - Condition de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public.

1.19 - Condition de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

2 FINANCES

2.01 - Décision modificative n° 1 - Budget annexe SPANC.

2.02 - Décision modificative n°1 – Budget principal CDC.

Questions diverses

José BLUTEAU
Président

